

L'État de droit

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : L'État de droit : le socle de notre démocratie en péril ? / par Tom Bingham ; avant-propos par le Pr Aurélien Antoine ; introduction, traduction et notes par Pierre Hessler

Est une traduction de : The rule of law

Auteur(s) : Bingham, Thomas Henry (1933-2010)

Autre(s) auteur(s) : Hessler, Pierre

Autre(s) responsabilité(s) : Antoine, Aurélien (1980-....) juriste (Préfacier)
Hessler, Pierre (Préfacier)

Publication : [Paris] : Aux Feillantines

Date de copyright : C 2024

Description matérielle : 1 volume (309 pages) : illustrations, couverture illustrée ; 24 cm

ISBN : 978-2-487027-10-7

EAN : 9782487027107

Classification décimale Dewey : 340.11

Note sur la description bibliographique : La couverture porte en plus : "Prix Orwell du meilleur livre politique"

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques. Index

Résumé ou extrait : Dans cet ouvrage fondateur, prix Orwell en Grande-Bretagne, Tom Bingham montre d'abord l'importance de l'Etat de droit : il est devenu, au fil des siècles, dans les sociétés démocratiques, le socle de la justice et des libertés publiques. Il retrace ensuite l'histoire passionnante de la notion d'Etat de droit, depuis la Magna Carta anglo-saxonne jusqu'aux conventions modernes du droit international. Le coeur du livre est consacré aux huit composantes de l'Etat de droit, et à leur fonctionnement: la loi est claire et accessible, elle s'applique à tous et fixe le cadre du pouvoir politique. Elle protège les droits de l'homme et garantit la résolution des conflits par des actions en justice équitables. Dans l'ordre mondial

qui prévaut aujourd'hui, la loi nationale doit également mettre en oeuvre les conventions internationales. Enfin, l'auteur alerte les citoyens que nous sommes sur les tentations démagogiques de restreindre l'Etat de Droit, notamment devant les menaces du terrorisme et les défis migratoires. Toute atteinte aux principes fondamentaux de la Loi, toute mesure d'exception se soldera par un affaiblissement général des libertés publiques.

Sujet - Nom commun : Primauté du droit

Droit et État

Démocratie

Droits de l'homme

Règle de droit -- Aspect politique

Règle de droit -- Société